



**RÉGION ACADÉMIQUE  
CENTRE-  
VAL DE LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours  
Cabinet de la Rectrice**

**Secrétariat du cabinet**  
Cab/170/2020-2021/ab

Orléans le 02 juillet 2021

Affaire suivie par :  
Yannick Loiseau,  
directeur de cabinet

La rectrice,  
chancelière des universités

Tél : 02.38.79.38.21  
Mél : [ce.recteur@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.recteur@ac-orleans-tours.fr)

à

Mesdames et Messieurs les personnels de direction

Madame Cécile Bouquillion, principale du collège Marcel Carné de Vineuil, a mis fin à ses jours le vendredi 25 juin 2021.

Ce drame émeut et affecte profondément chacun d'entre nous.  
Dans ces moments très difficiles, il est important de vous assurer du soutien de l'institution.

Une très belle solidarité s'est exprimée dès lundi matin par la présence aux côtés des membres de la communauté éducative du collège de Vineuil de nombreux professionnels du secteur santé social ainsi que de personnels venus en appui de l'établissement pour assurer la passation des épreuves du diplôme national du brevet.

Des temps d'écoute et un appui psychologique d'urgence ont permis aux personnels qui le souhaitaient d'être entendus et soutenus pour traverser ces moments difficiles. Consciente qu'un accompagnement de cette nature doit être mis en place sur la durée, j'ai souhaité qu'un dispositif de soutien soit mis en œuvre pendant les congés d'été.

Parallèlement à ce dispositif d'accompagnement, il apparaît nécessaire de s'interroger sur les causes de ce drame, de les identifier et de veiller à mettre en œuvre des dispositifs de prévention pour que cette situation ne puisse jamais se reproduire.

Dès lundi 28 juin j'ai convoqué un groupe Blanchet pour informer vos représentants de ma volonté de solliciter une mission d'enquête du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail académique (CHSCTA). Cette instance, réunie en séance extraordinaire le mardi 29 juin, a validé cette démarche.

L'enquête de prévention consistera à recenser et analyser les déterminants de ce dramatique événement et de proposer des actions visant à prévenir les risques professionnels, notamment psychosociaux.

La délégation fera appel à l'expertise extérieure d'un cabinet spécialisé qui fournira un appui méthodologique, une formation, une analyse des auditions et un appui à la présentation des préconisations.

Les membres de la délégation iront à la rencontre des équipes de l'établissement le mardi 6 juillet prochain pour présenter le dispositif.

En parallèle j'ai demandé aux services académiques de tout mettre en œuvre pour accompagner au mieux le mari de madame Bouquillion dans ses démarches administratives. Les éléments portés à ma connaissance m'ont conduite à reconnaître l'imputabilité de cet accident au service.

Je souhaite assurer chacune et chacun d'entre vous de mon plus grand soutien et de ma détermination à vous accompagner dans cette épreuve.

  
Katia Béguin